

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS DE TASSIN LA DEMI-LUNE**

Séance du Jeudi 19 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf du mois de décembre à dix-neuf heures, se sont réunis en salle du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, les membres du Conseil d'administration du CCAS de Tassin la Demi-Lune, sous la présidence de Monsieur Pascal CHARMOT, Président du CCAS de Tassin la Demi-Lune.

Date de la convocation : le 13 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice :	13
Nombre de votants :	12

Nombre d'administrateurs présent(s) :

ACQUAVIVA Caroline, BLANCHIN Jacques, BOUVIER Ghislaine, CHARMOT Pascal, DE LAVISON BERNARD Corinne, DU VERGER Laurence, JANNIN Pierrick, HACHANI Yohann, BEAL Roselyne, BRUYERE Renée, DANEL Marie-Hélène.

Nombre d'administrateurs absent(s) avec pouvoir : 1 (DUPONT Christel donne pouvoir à BLANCHIN Jacques)

Nombre d'administrateurs absent(s) sans pouvoir : 1 (WIATR Miriam)

Le secrétariat a été assuré par : M. Hacène ALLEG, Directeur général des services

Objet : Décision modificative n°2 – budget CCAS

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération du Conseil d'administration n°2024-02 du 14 février 2024 approuvant le budget primitif 2024 du CCAS ;

Vu la délibération du Conseil d'administration n°2024-18 du 27 juin 2024 approuvant la décision modificative n°1 du budget du CCAS ;

Considérant l'ajustement nécessaire des crédits inscrits au budget primitif 2024, comme exposé en séance ;

Accusé de réception en préfecture
069-266910157-20241230-D2024-29-DE
Date de réception préfecture : 30/12/2024

Considérant que ces écritures sont retracées comme suit :

**BUDGET PRIMITIF CCAS 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT**

	B.P. 2024	Solde 2023	DM 1	Crédits nouveaux	TOTAL
Dépenses de Fonctionnement	3 281 906,00	0,00	74 000,00	0,00	3 355 906,00
Dépenses réelles de fonctionnement	3 273 406,00	0,00	74 000,00	-2 558,00	3 344 848,00
O11 Charges à caractère général	708 071,00	0,00	54 000,00	0,00	762 071,00
O12 Charges de Personnel	2 353 224,00	0,00	0,00	-2 740,00	2 350 484,00
65 Autres charges Gestion Courante	212 011,00	0,00	20 000,00	0,00	232 011,00
66 Charges Financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges Exceptionnelles	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
68 Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	182,00	182,00
Dépenses d'Ordre de fonctionnement	8 500,00	0,00	0,00	2 558,00	11 058,00
042 Dotations aux amortissements	8 500,00			2 558,00	11 058,00
023 Virement section d'investissement	0,00			0,00	0,00
Recettes de Fonctionnement	3 281 906,00	244 907,39	-170 907,39	0,00	3 355 906,00
Recettes réelles de fonctionnement	3 281 906,00	0,00	-170 907,39	0,00	3 110 998,61
13 Atténuation des charges	40 000,00				40 000,00
70 Produits de Gestion courante	304 053,00				304 053,00
73 Impôts et taxes (Impositions directes)	0,00				0,00
74 Dotations, Subventions, Participations	2 932 853,00		-170 907,39	0,00	2 761 945,61
75 Autres Produits de Gestion Courante	5 000,00				5 000,00
77 Produits exceptionnels	0,00				0,00
Recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
42 Opération ordre transfert entre sections	0,00				0,00
002 Solde Fonctionnement		244 907,39			244 907,39

**BUDGET PRIMITIF CCAS 2024
SECTION D'INVESTISSEMENT**

	B.P. 2024	Solde 2023 & Reports	DM 1	Crédits nouveaux	TOTAL
Dépenses d'investissement	8 640,00	9 030,88	159 097,73	2 558,00	179 326,61
Dépenses réelles d'investissement	8 640,00	9 030,88	159 097,73	2 558,00	179 326,61
16 Remboursement emprunts	0,00		5 000,00	0,00	5 000,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00				0,00
21 Travaux Bâtiments	8 640,00	9 030,88	154 097,73	2 558,00	174 326,61
23 Immobilisations en cours	0,00				0,00
Dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Reprises subventions	0,00				0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00				0,00
Recettes d'investissement	8 640,00	168 128,61	0,00	2 558,00	179 326,61
Recettes réelles d'investissement	140,00	0,00	0,00	0,00	140,00
10 Dotations et Fds propres (Hors 1068)	140,00				140,00
1068 Excédents de fonctionnement					0,00
13 Subventions d'équipement					0,00
16 Emprunts et dettes assimilés	0,00				0,00
23 Immobilisation en cours					0,00
Recettes d'ordre d'investissement	8 500,00	168 128,61	0,00	2 558,00	179 186,61
040 Amortissements	8 500,00			2 558,00	11 058,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00			0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales					0,00
001 Solde investissement		168 128,61			168 128,61

Compte-tenu des observations ;

Accusé de réception en préfecture
069-266910157-20241230-D2024-29-DE
Date de réception préfecture : 30/12/2024

Le Conseil d'Administration :

- 1) **APPROUVE** la décision modificative n°2 de l'exercice 2024 du budget du CCAS telle que décrite ci-dessus ;
- 2) **CHARGE** Monsieur le Président du CCAS de l'exécution de la présente délibération.

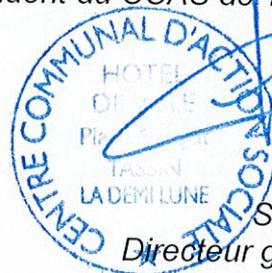
Après en avoir pris acte : **à l'unanimité**

Fait et délibéré en séance le : 19 décembre 2024

Certifie exécutoire par :

- Transmission en préfecture du Rhône le : **30 DEC. 2024**
- Mise en ligne sur le site Internet de la Commune de Tassin la Demi-Lune le : **30 DEC. 2024**

Pascal CHARMOT
Président du CCAS de Tassin la Demi-Lune



Hacène ALLEG
Secrétaire de séance
Directeur général des services

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

Accusé de réception en préfecture
069-266910157-20241230-D2024-29-DE
Date de réception préfecture : 30/12/2024